

# Préface

La multiplication des séparations et des recompositions familiales est souvent saluée comme le signe d'une maturité de l'institution familiale. Loin d'imposer un carcan patriarcal à ses membres, celle-ci serait aujourd'hui l'espace de la liberté et de l'épanouissement personnel. Certes, si l'on se place du point de vue des parents, mais qu'en est-il du côté des enfants? Si la famille moderne permet à l'individu de se réaliser, n'a-t-elle toujours pas à assurer, quelle que soit sa forme, une fonction de transmission, comme celle de socialiser ses enfants? Et dans ces nouvelles configurations familiales, comment réussit-elle à le faire? En d'autres termes, quel est le coût pour les enfants de la liberté que s'octroient leurs géniteurs?

Ces questions sont brûlantes et opposent des positions idéologiques contrastées : pour les uns, l'institution familiale a failli à ses tâches et le divorce des parents est lourdement payé par les échecs de leurs enfants; d'autres pensent que le lien entre difficultés scolaires et décompositions familiales n'est pas démontré. Certains vont jusqu'à présenter les familles recomposées sous les traits de joyeuses « tribus », ignorant les conflits et ne vivant que pour les fêtes de Noël et les vacances.

Cet ouvrage vient donc à point pour éclairer le débat, hors de toute position partisane. Il apporte des données neuves car si les travaux sociologiques qui se placent du côté des divorcés et des recomposeurs sont nombreux, peu d'entre eux abordent la question des effets des séparations familiales sur les enfants. Sur ces sujets, il existe en effet quelques recherches, comme celles des psychiatres, que Paul Archambault récuse. Mentionnons aussi des travaux anthropologiques qui se sont placés du côté des jeunes. Qu'il s'agisse de *S'apparenter* (Agnès Martial) ou de *Être parent, être beau-parent. La recomposition de la famille* (Sylvie Cadolle), ils traitent des nouveaux liens de parenté qui s'instaurent dans le cadre de familles monoparentales ou recomposées, avec le père absent, le ou les beaux-pères, les demi et les quasi-frères, les multiples grands-parents, etc.

Ici le propos est autre, fondé sur une démarche scientifique différente, l'analyse de trois grandes enquêtes statistiques qui permettent de suivre le devenir des enfants de divorcés, alors qu'ils atteignent un âge crucial, 18 ans, l'âge des choix. Paul Archambault cerne les effets de la séparation parentale sur leur devenir scolaire, professionnel et affectif, au moment où les jeunes accèdent à certains attributs du statut d'adulte : l'auteur met en rapport la structure du groupe domestique dans lequel a évolué l'enfant/adolescent, et ses répercussions sur la biographie du jeune adulte. Son travail marie une double tradition sociologique, celle de la sociologie quantitative anglo-saxonne et celle des grandes enquêtes sociodémographiques qui portent le sceau de l'Ined. Ce sont d'ailleurs leurs éditions qui nous offrent aujourd'hui cet ouvrage.

Les résultats des analyses statistiques, fines et complexes, prennent toujours en compte les effets d'une variable majeure qui est celle de la stratification sociale. L'auteur estime en effet que la sociologie a trop longtemps associé les moindres performances scolaires des enfants de familles monoparentales à un plus faible capital culturel, alors qu'il conviendrait d'accorder plus d'attention aux conditions et niveau de vie familial. C'est pourquoi cet ouvrage relève d'une triple sociologie, celle de la famille, celle de l'école et celle de la mobilité sociale.

De ce fait, nul manichéisme dans les réponses apportées après traitement statistique, qui sont toujours tempérées par l'examen de l'appartenance au milieu social des parents, car les études qui, jusqu'à présent, mentionnaient les effets négatifs du divorce sur le devenir des enfants ne s'intéressaient pas aux corrélations entre milieu social d'origine et trajectoire biographique. En outre, Paul Archambault sait souvent sortir de ses analyses statistiques et poser des hypothèses relatives au rôle de la parenté, par exemple lorsqu'il évoque les possibles mésententes au sein d'un foyer reconstitué ou « d'une parenté aux contours incertains » (p. 114) qui peuvent favoriser une anticipation du départ du jeune adulte, ce qui aura des effets, généralement négatifs, sur la poursuite de sa scolarité.

En ce qui concerne les études relatives au devenir scolaire, l'ouvrage plaide pour une intégration du cursus biographique de l'enfant dans les enquêtes sur la sociologie de l'école. Par ailleurs, sortant de la neutralité habituelle propre à ce genre de recherches sociodémographiques, l'auteur propose un certain nombre de mesures économiques qui relèvent d'une politique sociale, suggérant par exemple que l'État soit attentif aux conditions d'attribution des bourses et prêts aux études, afin de corriger les effets des inégalités familiales au moment où le jeune décide d'arrêter ou de continuer sa scolarité. Certaines mesures similaires ont déjà fait l'objet de débats législatifs, notamment en 2007.

Si Paul Archambault franchit les limites généralement posées aux exercices scientifiques auxquels on demande des analyses et non des recommandations, c'est qu'il n'appartient pas au sérial de la recherche et de l'enseignement. Personnalité atypique, ce jeune cadre a recherché l'adoubement universitaire, puisque cet ouvrage est issu d'une thèse soutenue en 2001 à l'université de Paris-V dont j'ai eu l'honneur de présider le jury. Cependant, il n'a pas cherché à poursuivre sa trajectoire au sein des organismes de recherche et d'enseignement. En effet, sa carrière professionnelle se déroule dans le secteur privé. C'est un vif intérêt pour le devenir des enfants (il est lui-même père de trois enfants issus d'un second mariage, après un divorce d'une première union sans enfant) et une capacité de travail sans limites qui s'associe

bien à la pratique du marathon dont il est un assidu, qui l'ont conduit à s'emparer du sujet, à mener à bien sa thèse, puis cet ouvrage. Chercheur libre de toute école de pensée, Paul Archambault éclaire de façon novatrice les effets des décompositions et recompositions familiales, désormais inscrites durablement dans le paysage de l'institution familiale.

Martine SEGALEN  
Professeur à l'université de Paris X-Nanterre